



Je cherche le motif pour suivre en justice mon employeur

Par **KHALIL1972**, le **18/10/2009** à **03:50**

Bonjour,rnrnBonjour, rnrnJe travaille depuis neuf ans dans un établissement semi public au Maroc. Mon employeur a un complexe pour les ingénieurs et il fait nommer des techniciens comme responsables des services techniques. Ces techniciens qui ont des bac + 2 nommés responsables perçoivent une indemnité qui est le 1/3 de mon salaire alors qu'on n'a nous ingénieurs un bac + 5 plus de l'expérience . J'ai entendu dire que le directeur général a le pouvoir discrétionnaire pour nommer et le juge pour ce motif ne me donnera pas gain de cause. J'ai fais des demandes d'augmentation de salaire, d'étude de mon dossier administratif en vain. Je souhaite puiser dans la loi française qui inspire notre justice marocaine aussi dans les recherches documentaires de procès qui ont le même fond que le mien : cours suprême ou autre.. Etc. Afin de bien fonder mon dossier. Est ce que c'est une discrimination ? Est ce que c'est un abus de pouvoir de notre directeur ? Chercher toutes les preuves afin que mon avocat présente un dossier solide. Merci pour votre aide et pour votre expertise.